



CONCOURS BRONZE CHASSEUR/SAUTEUR

# SANSOUCY 3 FINALE AERE

2 AU 4 SEPTEMBRE 2022





**Équitation Sansoucy**  
470 route 241  
St-Joachim de Shefford  
J0E 2G0, Québec



## Comité organisateur

### **Directrice de concours**

Florence Sansoucy-Gendron  
450 531-8446  
flo.sansoucy@hotmail.ca

### **Secrétaire**

Carole Sansoucy  
450 531-3447

## Officiels

### **Juge sauteur**

Isabelle Malette

### **Dessinateur de parcours**

Charles Faubert

### **Photographe**

Amélia Lussier Turmel

### **Maréchal-ferrant (sur appel)**

Christian Roy  
450-775-0080

### **Juge chasseur**

Louise Larin

### **Commissaire**

Stéphanie Keroack

### **Vétérinaire (sur appel)**

Johanne Longtin  
450-777-6770

## Inscriptions

Les inscriptions se feront en ligne au: <http://entries.showmanagementsystem.com>.

Un paiement par carte de crédit couvrant les frais de stalles et d'administration sera prélevé lors de l'inscription en ligne. De plus, lors de l'événement, les participants devront obligatoirement inscrire une carte de crédit valide sur ShowManagementSystem afin de couvrir les autres frais engendrés durant le concours. Ces frais devront être réglés avant le départ des participants sans quoi ils seront automatiquement sur la carte de crédit fournie.

Vous avez la responsabilité de vérifier votre inscription et chacune des classes pour lesquelles vous êtes inscrit. Les ajouts et modifications se feront en ligne. Aucune autre méthode ne sera considérée. Tout concurrent qui ne se présente pas dans une classe pour laquelle il est officiellement inscrit et qui n'annule pas selon la méthode indiquée ci-haut sera facturé pour ladite classe. L'annulation d'une épreuve ayant lieu le jour même n'est pas admissible à un remboursement. Les déclarations pour les épreuves du lendemain fermeront chaque soir à 17h00. Aucune épreuve ne sera tenue hors concours.

Aucun remboursement ne sera émis après la date limite d'inscription sauf sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Un tel remboursement ne s'appliquerait qu'aux classes et non aux frais d'écurie et d'administration. C'est la politique d'annulation de l'AERE qui s'applique et toutes les inscriptions sont soumises à ce règlement. L'administration se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute inscription qui dépasserait la capacité maximale du concours. Aucun ship-in ne sera accepté. Chaque cheval doit avoir un boxe. Tous les participants doivent être membres AERE, Cheval Québec et Canada Équestre avec une licence bronze. Tout cheval participant à un concours sanctionné par Canada Équestre doit satisfaire aux exigences de l'article A519, Vaccination. Voir les Règlements de Canada Équestre, section A, Règlements généraux, article A519, Vaccination

**Date limite:** 28 août 2022

\*50\$ de frais de retard pour les inscriptions tardives.  
Arrivée des chevaux le vendredi à partir de midi.

## Horaires préliminaires

<p><b>Vendredi 2 septembre</b> Début 13h Fin à 18h</p>	<p>13h <b>#60</b> Réchauffement 0.75m 14h <b>#61</b> Réchauffement 0.90m 15h <b>#62</b> Réchauffement 1m 15h30 <b>#63</b> Hauteurs libres</p>
<p><b>Samedi 3 septembre</b> Début 8h</p>	<p><b>#27</b> Sauteur ouvert 0.75m, barrage immédiat <b>#28</b> Sauteur ouvert 0.75m, speed <b>#29</b> Sauteur ouvert 0.75m, barrage immédiat <b>#32</b> Sauteur ouvert 0.90m, barrage immédiat <b>#31</b> Sauteur ouvert 0.90m, speed <b>#30</b> Sauteur ouvert 0.90m, barrage immédiat <b>#33</b> Sauteur ouvert 1m, barrage immédiat <b>#34</b> Sauteur ouvert 1m, speed <b>#35</b> Sauteur ouvert 1m, barrage immédiat <b>#39</b> Équitation Sauteur</p> <p><b>**changement de parcours (environ 1h)**</b></p> <p><b>#65</b> Réchauffement 18" <b>#66</b> Réchauffement 2'3" <b>#67</b> Réchauffement 2'6" <b>#68</b> Réchauffement 2'9" <b>#69</b> Réchauffement 3'</p>
<p><b>Dimanche 4 septembre</b> Début 8h*</p> <p>*sujet à changement selon l'achalandage</p>	<p><b>#50</b> Chasse école (en carte ouverte) <b>#4-5</b> Chasse entrainement obs. <b>#6</b> Chasse entrainement plat <b>#13</b> Équitation junior C obs. <b>#14</b> Équitation junior C plat <i>*Les épreuves #4,5 et 13 seront tenues en carte ouverte</i> <b>#53</b> Épreuve école étrivières courtes <b>#24-25</b> Étrivières courtes obs <b>#26</b> Étrivières courtes plat <b>#52</b> Épreuve école nouveaux cavaliers <b>#21-22</b> Nouveaux cavaliers obs. <b>#23</b> Nouveaux cavaliers plat <b>#1-2</b> Chasse poney obs. <b>#3</b> Chasse poney plat <b>#41</b> Médaille poney <i>*Les épreuves #1,2 et 41 seront tenues en carte ouverte</i> <b>#7-8</b> Chasse enfant/adulte obs. <b>#9</b> Chasse enfant/adulte plat <b>#17</b> Équitation junior A/adulte obs. <b>#18</b> Équitation junior A/adulte plat <b>#40</b> Médaille AERE <i>*Les épreuves #7,8,17 et 40 seront tenues en carte ouverte</i> <b>#15</b> Équitation junior B obs. <b>#16</b> Équitation junior B plat <b>#10-11</b> Chasse enfant/adulte modifié obs <b>#12</b> Chasse enfant/adulte modifié plat <b>#19</b> Équitation enfant/adulte modifié obs. <b>#20</b> Équitation enfant/adulte modifié plat <b>#42</b> Médaille enfant/adulte modifié <i>*Les épreuves # 10,11,19 et 42 seront tenues en carte ouverte</i></p>

## Installations et services

Une **cantine** vous proposera des repas rapides, collations et breuvages le samedi et le dimanche. Vous aurez accès à de l'eau potable. Des **toilettes chimiques** seront à votre disposition. Un **vétérinaire** et un **maréchal ferrant** seront disponibles sur appel et un secouriste sera sur place pendant le déroulement des classes.

**Toutes les aires d'entraînement sont en sable.** Une aire de longe est à votre disposition. Veuillez noter que la **ripe** n'est pas fournie et que certains boxes ne contiennent pas de buvette. Politique de premier arrivé, premier servi pour les boxes. **Débarquement:** Une zone de débarquement pour les chevaux est prévue à l'arrière de l'écurie, une fois la barrière refermée.

Frais de compétition			
<b>Classes</b>	20\$ par classe	<b>Boxe</b>	100,00 \$
<b>Réchauffement</b>	10\$ par passage	<b>Ripe</b>	9\$ par unité
		<b>Foin</b>	14\$ par unité
<b>Frais d'administration</b>	30\$ par couple cavalier/cheval	<b>Frais anti-dopage</b>	4\$ par cheval

## Covid

Les mesures sanitaires gouvernementales en vigueur au moment du concours devront être respectées.

## Règlements:

- Il est strictement interdit de fumer près des bâtiments ainsi que près des chevaux.
- Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte.
- Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas nuire.
- Le numéro doit être porté par le cavalier ou le cheval et être visible en tout temps.
- Le port du casque protecteur est obligatoire.
- Un cheval maximum par boxe.
- Pas de cheval sans surveillance dans une remorque ou attaché à celle-ci.
- Le statut d'entraîneur est requis pour exercer les fonctions d'entraîneur dans le cadre d'un concours sanctionné par Canada Équestre (article A102, Environnement sportif et sécuritaires).

## Règlements de réchauffement

- Le participant (ou l'entraîneur) doit prendre un ordre de passage auprès du "In Gate".
- 3 minutes par passage par cavalier à partir du moment où il entre dans le manège.
- Pour refaire un parcours, il faut reprendre un ordre de passage auprès du In Gate

## Merci à nos commanditaires



*F.G. Edwards Inc.*

12, McCurdy  
West-Brome, QC.

450-263-2008 - fgedwards.net

"Depuis 1928, 'Votre magasin rural' / Since 1928, 'Your Country store'..."



## Énoncé de principes Canada Équestre

Le concours hippique Équitation Sansoucy 3 est un concours sanctionné Bronze de Canada Équestre, 308 promenade Legget, bureau 100, Ottawa (Ontario) K2K 1Y6 et est assujéti aux règlements de CE. Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujéti aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CE et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CE. Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage.

Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujétis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujéti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.

Canada Équestre (Fédération Équestre Nationale du Canada) encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cet égard, il s'engage à :

- Tenir compte, en premier lieu et dans toutes ses activités, du bien être des chevaux, quelle que soit leur valeur.
- Exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- Veiller à ce que les propriétaires, les entraîneurs et les participants ou leurs agents prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- Assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'exams vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux.
- Fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.
- Continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- Exiger des propriétaires, des entraîneurs et des participants qu'ils prennent connaissance et respectent les règlements des organismes dont ils relèvent et les règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres.
- Etudier, réviser et élaborer les règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux. La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.
- Tout cheval inscrit à une épreuve lors d'un concours peut être sélectionné pour un contrôle antidopage alors qu'il se trouve sur le site de l'épreuve (A602.5)